À PROPOS

Tous les jours, les administrations publiques à travers le monde prennent des milliers de décisions relatives à la gestion du personnel, acquièrent des millions de biens et de services et exécutent des milliards de processus. Elles sont riches en données. Pourtant, à ce jour peu de pratiques systématiques tirent parti de ces données pour améliorer le fonctionnement de ces administrations. Ce qui signifie que ces dernières passent à côté d'informations dérivées des données qui permettraient d'économiser des milliards en achats publics, de recruter les meilleurs éléments et de déceler les sources de corruption, pour ne citer que ces quelques exemples.

Le manuel d'analyse des administrations publiques veut remédier à cette situation. Il présente des éléments factuels inédits et des avis de professionnels sur la manière d'exploiter les données pour améliorer le fonctionnement des administrations publiques. S'appuyant sur une série de sources de microdonnées, notamment des données administratives et des enquêtes auprès des fonctionnaires, ainsi que sur d'autres outils et ressources pour réaliser l'analyse, le manuel amène les administrations à adopter une stratégie fondée sur les données pour scruter les organismes publics et en améliorer le fonctionnement.

PRINCIPAUX MESSAGES

- Les entreprises se servent des innovations de la science des données à une échelle sans précédent pour améliorer leurs opérations internes, mais de nombreuses administrations publiques sont à la traîne. Cet ouvrage présente une analyse de l'administration publique, la manière dont les institutions peuvent utiliser leurs données et leurs documents pour examiner leurs modes opératoires et stimuler la productivité du secteur public.
- Les administrations publiques disposent d'une pléthore d'approches et de sources de données pour réaliser des analyses leur permettant de mettre en évidence les améliorations à apporter sur la base d'éléments factuels. Bon nombre de ces approches utilisent des données que les administrations recueillent déjà dans le cadre de leurs opérations courantes.
- L'analyse d'une administration publique peut être réalisée à l'aide d'au moins trois types de données : les données administratives provenant d'organismes publics (par exemple les données sur les marchés publics) ; les enquêtes auprès des fonctionnaires ; et des évaluations externes (comme les enquêtes auprès des ménages ou les évaluations anthropologiques).
- Les sources de données pertinentes pour l'analyse dépendront de l'aspect de l'administration publique qu'une organisation veut examiner et améliorer. Certaines sources de données sont mieux indiquées pour évaluer les intrants dans l'administration publique : par exemple, les données relatives à la rémunération permettent de mesurer les coûts des différents personnels. D'autres sont plus pertinentes pour évaluer les processus, les pratiques et les cultures qui transforment les intrants en extrants, comme les enquêtes auprès des fonctionnaires en vue d'évaluer leur perception de la gestion au sein de l'administration publique. Et d'autres encore sont plus appropriées pour évaluer les réalisations et les résultats de l'administration publique, notamment les sondages sur la satisfaction des citoyens.

- L'analyse des administrations publiques intègre différentes sources de données et met des informations à la disposition des gestionnaires dans tous les organismes publics. Par exemple, des tableaux de bord intégrant des sources de données et faisant des mises à jour en temps réel peuvent renseigner les gestionnaires sur les problèmes du personnel, la qualité de la gestion, les taux d'achèvement des tâches et la productivité, entre autres. Des données comparatives peuvent faciliter les comparaisons avec d'autres organismes publics ou, le cas échéant, d'autres pays. Il en résulte une profonde transformation, les gestionnaires couplant les conclusions de l'analyse à leur compréhension tacite de leur organisation pour améliorer continuellement l'administration publique.
- Les États peuvent faciliter l'analyse de l'administration publique en créant des unités spécialisées sur la question au cœur des administrations et au sein de chaque organisme important. Des unités centralisées permettent des économies d'échelle dans la réalisation des analyses, la création d'une architecture de données commune et une base de référence à l'échelle de toutes les administrations publiques. Les unités au sein des organismes peuvent compléter les analyses centrales en aidant à interpréter les analyses concernant leur entité et en adaptant les outils d'analyse aux besoins de l'organisation.